

Société(Suite et fin)

Le chantier de mon frère

P 5

Fête de la bière 2012, c'est parti
350 mille litres de bière pour environ 100 mille personnes en 10 jours

P 2

Qualification des Eperviers pour la CAN 2013

Les trois commandements pour une bonne participation à la compétition

P 7



LE

LIBERAL

Hebdomadaire Togolais d'Information, d'Analyse et d'Opinion

N° 094 mercredi 17 Octobre 2012 - 250 F CFA / Etranger 1€

Editorial

Un saint sacrement républicain

.Pour qu'une loi soit bonne, Il faut qu'elle soit générale et impersonnelle. Elle doit être guidée par la recherche du bien commun. Chaque fois que des lois ont été adoptées pour régler des comptes personnels ou assouvir des besoins immédiats, elles n'ont guère résisté à l'épreuve du temps.

Les partisans de la rétroactivité de la future loi sur les mandats présidentiels au Togo font sans doute fausse route. Ils sont à ranger dans la catégorie des piètres bâtisseurs, adeptes des petits équilibres temporaires et passagers.

Mais le débat sur le sujet est lui-même tout à fait précoce. Beaucoup parlent en leur propre nom quand ils évoquent la nécessité de conférer un effet rétroactif à la future loi sur les mandats présidentiels. Mais pour en parler avec légitimité au nom du peuple togolais, il faut passer par le saint sacrement républicain : les élections. Ce sera l'épreuve de vérité, celle des urnes. Seules des élections libres transparentes comme on en organise depuis quelques années au Togo nous diront si le peuple veut être dirigé par les adeptes des lois rétroactives. ■ La Rédaction



L'Assemblée Nationale élit ce Mercredi 11 membres de la CENI au titre des partis parlementaires

Le train des prochaines législatives déjà sur les rails

P 3

Désignation des représentants des partis parlementaires à la CENI

Le CAR sort les longs couteaux contre l'UFC

P 3

Débat autour de la modification de la loi fondamentale, a-t-on vraiment retenu les leçons du passé ?

P 4

Civisme P 2

Halte aux nuisances sonores aux alentours des établissements scolaires

Fête de la bière 2012, c'est parti 350 mille litres de bière pour environ 100 mille personnes en 10 jours

L'édition 2012 de la fête de la bière a été officiellement lancée le vendredi 12 octobre dernier sur la Plage de Lomé en face de l'Hôtel Ibis de Lomé. Cette édition compte encore mieux satisfaire les consommateurs à travers les innovations qu'elle apporte. La cérémonie d'ouverture a été présidée par le Ministre des Arts et de la Culture du Togo et le Directeur Général de la BB Lomé.

Du 12 au 27 octobre 2012 les populations togolaises vont encore déguster de la bonne bière à un prix très réduit. En plus des anciennes activités, la Brasserie BB Lomé, organisatrice de cette fête, a apporté des innovations pour mieux répondre aux attentes des populations et ses clients. La première, dès l'ouverture de cette fête une nette différence a été remarquée entre les stands des bars et ceux des sponsors. Chaque stand est plus adapté au goût de son utilisateur et selon ses besoins. Pour cette kermesse qui constitue la première partie de cette manifestation et qui va durer dix jours, deux sponsors se partagent les affiches de décorations. Trois jours pour 33 Export et les autres jours restants pour Castel. «La fête de la bière se situe en deux manches, une première manche qui concerne la kermesse et une seconde manche qui est la soirée VIP. Cette année nous faisons une estimation de 350 000 litres de bière pendant les dix jours et on attend plus de cent mille personnes, ce qui veut dire 3,5 litres par personne pendant 10 jours » confie le Responsable-vente de la BB Lomé, Hyacinthe Amégnaglo. Les



Séance de dégustation de la bière

responsables ont aussi rassuré par rapport à la qualité de la bière servie. Pour eux, la même qualité de bière est celle servie à Cinkassé qu'à la fête de la bière en passant par tous les coins et recoins de la capitale Lomé. Aucune différence n'est faite entre la qualité du breuvage fourni. Il faut dire que pour le dernier tour des éliminatoires Can 2013, 33 Export a offert un écran géant au sein de cette fête de la bière ce qui a permis aux amoureux du foot et aux fans des Eperviers de pouvoir vivre en direct cette rencontre Togo-Gabon qui s'est soldée par une victoire des Eperviers deux buts à un. Une victoire qui assure la qualification de l'équipe nationale togolaise. Cette 6ème édition de la Fête de la bière sera célébrée aussi bien Lomé, à Kara dans les jardins de la BB, qu'à Dapaong.

Magloire A.

Civisme Halte aux nuisances sonores aux alentours des établissements scolaires

Une grande partie de la population urbaine est confrontée aux nuisances sonores en particulier les élèves. En effet, moult établissements scolaires n'ont plus un environnement sérieux dans nos milieux ces derniers temps. La remarque est faite avec l'avènement des instituts scolaires de tout genre et le phénomène ne fait que prendre de l'ampleur au fil des ans ; ainsi il est fréquent de voir marchés et écoles dans un même coin, les bars aux côtés des écoles ou encore moulin et écoles se côtoient. La majorité de ces établissements qui n'ont pas un cadre approprié sont le plus souvent les établissements privés. Le bruit entrave considérablement la communication, la mémorisation et le travail de l'apprenant. Le gène passager ou non à des répercussions graves sur les résultats scolaires. De ces situations déplorables découlent des conséquences aggravantes comme la fatigue auditive de l'élève, la croissance de la surdité. Outre ces conséquences, c'est le rendement scolaire qui est affecté discréditant l'image de l'établissement. Les établissements scolaires méritent un cadre saint pour la réussite des élèves ou apprenants. Toute fois c'est l'occasion de lancer un appel aux autorités compétentes de mieux s'y imprégner pour que certains établissements ne perdent pas la notion de la fonction didactique et devenir des lieux où l'on désapprend. ■

Charles keyewa

Sujet de la semaine: «Participation du Togo à la CAN 2013 : quels préparatifs ?»

Micro à l'Envers

Les confrères se prononcent sur l'actualité

Serge Azialé, Pipo Magazine



Le maître mot c'est balle à terre. Il ne s'agit même plus de mettre de l'eau dans son vin mais de remplacer purement et simplement le vin par l'eau pour tout purifier. Ce qui amènera les uns et les autres à mettre la bride au cou de leur

petite personne pour faire galoper notre grande patrie et faire planer plus haut les Eperviers. Le patriotisme, la bonne organisation, la meilleure gestion des primes et autres sont donc de rigueur ! A bon entendeur... ■

Richard Aziagué, Radio Légende FM



Le Togo est arrivé aujourd'hui à un moment où nous devons arrêter les pagailles de tous genres dans tous les domaines. Si après six ans, le Togo part encore pour la CAN il faut tout mettre en œuvre pour une bonne participation à

commencer par la FTF et ses dossiers sales. Arrêter ces guerres stériles sur les primes de match et autres. Au cas contraire, il pourrait avoir crise au Togo. Bonne chance au pays, aux Eperviers pour le voyage au Pays de Nelson Mandela. ■

Fousseni Saïbou, Radio Knal FM



Les Togolais n'ont plus éprouvé une telle joie depuis bien longtemps. Je dirai depuis les événements malheureux de Cabinda. Et cette victoire, les Togolais l'ont bien méritée. C'est surtout le retour d'Emmanuel Adébayor au sein de la sélection qui y a contribué énormément. C'est difficile de le reconnaître mais sans Sheyi dans la sélection, c'est comme une marmite sur deux piliers. Mais avec ou sans Adébayor, notre équipe a besoin d'une bonne préparation. Vous

aurez remarquez que la fin des matches a toujours été très pénible pour nos joueurs. Et puis à l'entraîneur de savoir remplacé les joueurs épuisés. Enfin, régler les questions de primes bien avant d'aller en Afrique du Sud afin d'éviter que l'équipe ne soit destabilisée durant la compétition.

A part cela, nous sommes derrière eux. Et je suis convaincu que la CAN sera aux Togolais en 2013. ■



Récépissé N°0416/23/12/10/HAAC du 23 décembre 2010

Directeur de la Publication
Fabrice P. Dariworé

Comité de Rédaction
Schmidt EZA
BRHOOM Kwamé
Dieudonné ESSOHANAM
Sémy MAREKA
Magloire A.
Wilfried Ted
Correcteur
S. Didier

Infographie
Raphaël AHIABLE

Adresse
Route de Mission Tové, non loin du
Petit Séminaire, Agoè
Tél: +228 90 15 87 53
+228 22 41 92 91
13 BP 152 Lomé-TOGO
Imprimerie
La Colombe
Tirage
2000 exemplaires

L'Assemblée Nationale Elit ce Mercredi 11 membres de la CENI au titre des partis parlementaires

Le train des prochaines législatives déjà sur les rails

Sauf changement de dernière minute, les élus du peuple doivent se retrouver ce mercredi matin au siège du parlement pour élire le reste des 17 membres de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI). Ce sont au total 11 membres issus cette fois-ci des partis parlementaires qui seront choisis par voie de vote par l'Assemblée Nationale. Trois formations politiques siègent au sein de l'actuelle Assemblée Nationale, notamment le Groupe de la Majorité Présidentielle (GMP), l'Union des Forces de Changement (UFC) et le Comité d'Action pour le Renouveau

(CAR). Sauf revirement de dernière minute, le CAR ne présentera pas de candidats pour ce renouvellement des membres de la CENI et comme à son habitude, les élus du CAR ne prendront pas part au vote. Le parti de Me Apevon demande une ouverture des négociations sur la répartition des sièges. Tout devra alors se jouer entre l'UFC et les députés du Groupe de la Majorité Présidentielle pour la répartition des 11 membres de la CENI.

Il faut rappeler que déjà lundi dernier, l'Assemblée Nationale avait procédé à l'élection des autres membres de la CENI. Sur les six membres élus, trois sont issus de la société civile à savoir



Députés à l'Assemblée Nationale

le président sortant de la CENI Taffa Tabiou, Angèle Dola Aguigah, Daté Yao, et trois partis extra-parlementaires en

l'occurrence, Extase Akpotsui de Initiative et Développement (ID), Henri Kolani du PDR et Sebabi Boutou de la CDPA.

Le renouvellement des membres la CENI et la recherche d'un dialogue avec la classe politique font partie des éléments qui ont entraîné un retard dans l'organisation des législatives puisque la Cour constitutionnelle avait donné un créneau allant du 12 octobre au 11 novembre 2012. A présent que le dialogue politique a eu lieu plus rien ne pourra arrêter la machine électorale une fois que le renouvellement de la CENI sera consommé. Ceux qui hésitent encore ont encore le temps de prendre le train en marche au risque de le rater pour toujours. ■

Fabrice P.

Désignation des représentants des partis extraparlamentaires à la CENI

LE CAR sort les longs couteaux contre L'UFC

On la croyait finie, cette très longue guéguerre entre le Comité d'Action pour le Renouveau (CAR) et l'Union des Forces de Changement (UFC). Mais depuis que l'assemblée nationale a élu les six représentants de l'opposition extraparlamentaire et de la société civile qui devront désormais siéger dans la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI), le CAR, qui a immédiatement annoncé le retrait temporaire de ses membres à la CENI, s'insurge avant l'heure contre la présence dans la prochaine CENI de l'UFC comme représentant de l'opposition parlementaire. C'est au cours d'une sortie médiatique, le lundi 14 Octobre dernier, que Me APEVON Dodji, président national du parti déclarait que le pouvoir devait : « créer les conditions pour l'ouverture d'un dialogue en vue de la réalisation des réformes constitutionnelles institutionnelles, ce qui permettra de clarifier la notion de l'opposition parlementaire pour un renouvellement équilibré de la CENI. » Et selon le premier responsable du CAR « tous les partis politiques prenant part à la gestion du pouvoir politique ne peuvent pas être considérés comme des partis de l'opposition » et de préciser que ne peut être considéré comme un parti de l'opposition que « tout parti ou coalition de partis politiques n'appartenant pas à la majorité parlementaire ou ne soutenant pas l'action du gouvernement ». Et donc selon Me Apévon, en dehors de l'ANC et du CAR, tous les autres partis présents à l'Assemblée Nationale soutiennent l'action du gouvernement



Me Apévon du CAR

ou sont tout simplement membres du gouvernement.

L'allusion est, on ne peut plus claire et se réfère à la représentation de l'UFC au sein de la CENI comme parti de l'opposition parlementaire.

Mais si on devait tout simplement suivre le raisonnement du CAR qui avait deux représentants en tant que membres de l'opposition parlementaire dans la CENI en recomposition et qui a conduit les élections de 2007 et 2010, la CAR se retrouve en porte-à-faux et est dans la même situation. Au sortir de l'APG, c'est bien le Président d'alors du CAR, Me Yaovi Madjé AGBOYIBO qui avait été nommé Premier Ministre dans un gouvernement d'Union Nationale dans lequel ne figurait pas l'UFC et qui comprenait d'ailleurs plusieurs ministres du CAR. A cette époque le CAR n'a pas estimé qu'étant membre et à la tête du gouvernement ou soutenant entièrement l'action gouvernementale, il



G. Olympio de l'UFC

ne pouvait être considéré comme parti de l'opposition. L'UFC qui a signé un accord en mai 2010 avec le pouvoir est parfaitement dans le même registre et pour preuve à l'assemblée nationale, les députés UFC ont plusieurs fois voté contre des projets de lois envoyés par un gouvernement dans lequel elle avait des ministres. Pour preuve, la loi sur la fixation à 91 du nombre de députés, la loi sur le haut conseil de la magistrature,...etc. Au cours de ces votes, l'UFC s'est comportée comme le CAR, un parti d'opposition.

C'est un débat stérile et inutile que le CAR ouvre aujourd'hui sur la notion de parti de l'opposition parlementaire. Mais quand on sait le grand désamour qui a toujours existé entre ces deux anciennes forces de l'opposition togolaise et qui s'est toujours matérialisé par « là où le CAR est présent, l'UFC est absente et vice versa », on comprend mieux la posture d'un parti des déshérités qui croit

désormais aux vertus subites du radicalisme et qui tend à damer le pion à l'ANC sur ce terrain. Selon plusieurs observateurs de la scène politique togolaise, l'UFC est bien de l'opposition et ce n'est pas son entrée au gouvernement qui fait d'elle un parti satellite du pouvoir, auquel cas, le CAR y passerait également pour être allé au devant des affaires avec le pouvoir RPT à l'issue de l'APG. Selon eux, l'opposition devrait se concentrer sur l'essentiel c'est-à-dire sa réelle représentativité au sein de l'institution indépendante chargée de l'organisation des élections afin d'avoir son œil sur tout le processus électoral pour ne plus passer ses week-end à marcher pour une élection qu'à l'unanimité les observateurs et autres partenaires reconnaîtront comme acceptables, démocratiques et transparentes. ■

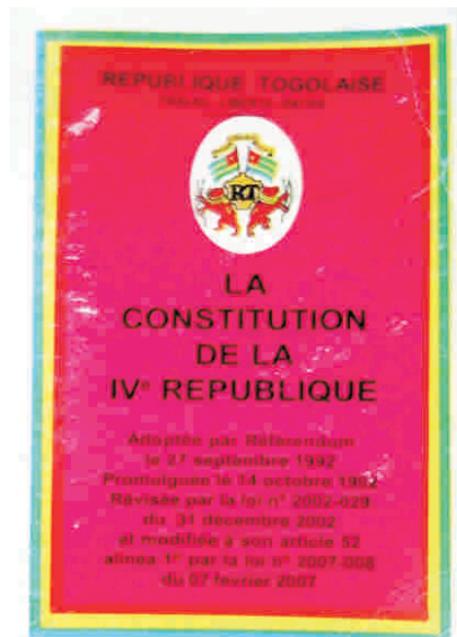
Schmidt EZA

Débat autour de la modification de la loi fondamentale, a-t-on vraiment retenu les leçons du passé ?

1 4 octobre 1992, 14 octobre 2012, cela fait exactement 20 ans que le Togo est entré dans la 4^e République avec à la clé une nouvelle constitution adoptée par référendum le 27 septembre et promulguée deux semaines plus tard. Le texte fondamental a connu des modifications dont la plus sensible reste celle de 2002 qui a sauté le verrou de la limitation du mandat présidentiel par l'Assemblée Nationale d'alors. Aujourd'hui, des voix s'élèvent pour réclamer un retour à la constitution de 1992 ou encore à une retouche de la loi fondamentale.

Dans la foulée de la célébration des 20 ans de la constitution togolaise, le Mouvement 150 qui s'est assigné le rôle de défendre les institutions de la république a prévu depuis le 14 octobre plusieurs activités dévoilées à la presse au cours d'une conférence de presse. Parmi ces activités, le lancement du projet de traduction de la constitution

togolaise en Ewe et en kabyle, des séances de distribution de la constitution aux élèves de plusieurs collèges de la capitale, et surtout des débats intellectuels sur le contexte historique de l'adoption de la loi fondamentale, la modification constitutionnelle et la théorie générale de la limitation du mandat présidentielle sans oublier la question de la non rétroactivité de la loi. Le débat autour de la constitution togolaise de la 4^e république, est au cœur de l'actualité politique. Comme tous les documents juridiques, il est susceptible d'être modifié selon bien évidemment des mécanismes prévus par loi. Le malheur de notre texte fondamental, est d'avoir été toujours taillé sur mesure. Si en 1992 l'assemblée constituante a été guidée par le souci de mettre fin au régime Eyadema par tous les moyens, certains soupçonnent à tort ou à raison les modifications intervenues en 2002, d'avoir eu principalement pour objectif



de compliquer la vie à Gilchrist Olympio. Aujourd'hui, toute la classe politique est partante pour apporter des retouches au texte fondamental, mais certains

politiques semblent n'avoir pas tiré les leçons du passé sinon le débat autour du principe de la non rétroactivité de la loi est inopportun et exclusivement dirigé contre l'actuel chef de l'Etat Faure Gnassingbe dont la candidature sur le plan juridique ne souffre d'aucune ambiguïté. Toute la classe politique est partante pour des retouches à la loi fondamentale mais la manière d'y parvenir diffère. Il y en a qui prône un retour pur simple au texte original de 1992 d'autres estiment que ce texte original en lui-même mérite des retouches. Cette dernière position est partagée par Gilchrist Olympio qui propose d'ailleurs la mise en place d'une Assemblée constituante pour y réfléchir après les prochaines législatives. C'est dire que le débat autour de la loi fondamentale vieille de 20 ans est loin d'être clos. ■

PF

Inauguration du Siège du SYNPHOT et passation de témoin Pr David Dosseh cède sa place au Dr Atchi Walla

La fin de la semaine passée, le Syndicat des Praticiens Hospitaliers du Togo (SYNPHOT) a inauguré dans l'allégresse son siège « la maison de la santé » sis au quartier Adjidogomé. Cette cérémonie d'inauguration coïncidait avec le septième anniversaire de la création dudit syndicat.

Ce siège, « la maison de la santé » qui est un projet de bâtiment sur deux niveaux compte tenu de son coût d'exécution a été divisé en deux phases. C'est la première phase qui vient d'être réalisée ; à savoir un rez-de-chaussée comprenant une salle de conférence d'environ une centaine de places en plus de quelques bureaux. D'un coût d'environ 80 Millions de nos francs. La seconde phase consistera à construire le second niveau qui comportera plusieurs chambres. Cette phase coûtera une quarantaine de millions. Ce projet est entièrement financé par les fonds propres du syndicat. Ce siège permettra au SYNPHOT de réaliser sa fonction sociale ; c'est-à-dire que « la maison de la santé » offrira diverses sortes de services à ses membres et surtout permettra au mouvement syndical de renflouer ses caisses par la location par exemple de sa salle de conférence et la réception des travailleurs de l'intérieur du pays en mission à Lomé.

Dans son intervention le Président du SYNPHOT a appelé l'ensemble des



Siège du SYNPHOT

membres à l'union et surtout, il exhorte l'ensemble des camarades au travail bien fait. Il promet que son syndicat va s'atteler à œuvre « pour l'amélioration des conditions d'accueil des malades dans toutes les structures sanitaires du Togo ». Le professeur David Dosseh a surtout transmis solennellement le témoin à son secrétaire Général le Docteur Adjil Walla en attendant l'organisation la prochaine assemblée Générale pour l'élection d'un nouveau Président du SYNPHOT. Pour ce dernier, la lutte continue pour amener les autorités à adopter dans un bref délai le statut général de la fonction publique qui est le soubassement des statuts particuliers ; dont le statut particulier des praticiens hospitaliers du Togo.

Plusieurs représentants de quelques mouvements syndicaux, d'éminents universitaires ainsi que des représentants des ministères du Travail et celui de la Santé étaient présents à cette cérémonie. ■

WT

Journée Internationale de la jeune fille 1ère édition Les mariages précoces pointés du doigt

Cette semaine plus précisément le 11 Octobre 2012 la communauté internationale a commémoré la première journée internationale de la jeune fille. Pour cette première édition l'accent a été mis sur les mariages précoces ; le thème est très édifiant : « Mettre fin aux mariages précoces ». En effet, les mariages précoces constituent dans la plupart des cas l'un des facteurs importants qui amènent un grand nombre de jeunes filles à quitter précocement les bancs des écoles. Ce phénomène prend de l'ampleur dans la plupart des pays pauvres d'Afrique et d'ailleurs. Les populations de ces zones se basant sur leurs us et coutumes ne voient pas l'importance de la scolarisation de la jeune fille. Pour d'autres encore, la jeune fille n'a pas besoin de beaucoup fréquenter avant de bien s'occuper de son foyer. D'ailleurs pour ces personnes d'un autre âge, une jeune fille intellectuelle c'est-à-dire celle qui parvient au bout de son cursus scolaire ne se soumet plus à son mari.

Au Togo le taux de mariage précoce est passé de 16% à 11% aujourd'hui. Mais les autorités en charge des affaires de la gente féminine ainsi que les nombreuses organisations de la société civile ainsi que les organisations non gouvernementales ne sont pas encore satisfaites de ce résultat et promettent de mettre tout en œuvre pour réduire



sensiblement ce taux voir mettre fin aux mariages précoces. La promotion du genre ainsi que la promotion de la scolarité de la jeune fille est le cheval de bataille du gouvernement. L'exonération des frais scolaires pour les jeunes filles ainsi que d'autres actions sont là pour le montrer. Très tôt les autorités ont compris que dans la lutte menée pour la réduction de la pauvreté dans notre pays il fallait mettre la question de l'éducation de la jeune fille au centre du débat ; puisque c'est cette jeune fille qui est appelée à être mère de famille, le pilier du foyer de demain.

Cette journée internationale de la jeune fille est une initiative de l'ONG Plan International qui a mené une intense campagne de plaidoirie pour que l'ensemble des pays du monde entier puisse prendre conscience des problèmes qui entravent l'épanouissement de la jeune fille. ■

Wilfried Ted

Société(Suite et fin) Le chantier de mon frère

RECAPITULATIF

Histoire, la même, s'est toujours répétée, toutes les fois qu'un frère se fie à un autre pour conduire ses projets et veiller sur ses intérêts. L'éloignement le plus souvent est l'une des causes qui obligent les premiers à se confier aux seconds qui finissent par les baiser.

Yérima T. fait partie de cette race de togolais du centre du pays qui ont abandonné l'école très tôt et qui comme de nombreux africains ont su fondamentalement compter sur la force de leurs bras pour se tailler une place au soleil, se réaliser, aider les parents qui ont mis bien souvent les moyens et la prière nécessaires et qui éventuellement et vivement d'ailleurs entendent revenir un jour au pays pour démarrer une autre vie.

Dans ce qu'il convient d'appeler l'esclavage volontaire des temps modernes, Yérima s'est fait une santé financière approximative en traînant sa bosse d'abord en Italie, en Suède et pour finir en Allemagne. Alors qu'il n'avait pas de diplômes délivrés dans les grandes écoles et universités, Yérima avait reçu de la vie, un diplôme de bravoure et de la bonne étoile, il était un de ces chanceux, ceux qui ont la bonne tête et qui réussissent là où rien ne présageait qu'il réussirait.

Un succès qu'il faut avoir l'honnêteté de reconnaître qu'il est le résultat d'énormes sacrifices et privations. « La femme, j'ai fait plus de quatre ans sans connaître la couleur de son caleçon. C'est quand ma mère m'a repéré Léïla et me l'a envoyée ici comme femme que ma vie à véritablement commencé. Avant cela, mes seuls instants de loisirs étaient la télé et les quelques rares matches de football auxquels me conviaient certains compatriotes. » Une confiance que Yérima fait le cœur serré et plein d'amertume, face à la grande déception que lui a infligé son jeune frère Assan et son oncle Abdel à qui il avait

laissé la charge de la construction de sa maison.

Le chantier de Yérima était loin de finir malgré les fonds colossaux envoyés à travers les « Western » et les voitures que régulièrement il envoyait pour être vendues et servir l'achèvement dans les meilleurs délais de son chantier, un chantier dont les rassurantes photos régulièrement envoyées, montraient des maçons avancer à grandes enjambées sur les briques et le béton. Son frère Assan et son Oncle Abdel en qui il avait une absolue confiance, l'ont finalement bien « coupé. »

Les choses s'étaient précipitées et le pot aux roses vite découvert lorsque Assan demanda à son grand frère de lui envoyer 4000 Euros pour le début des travaux de chaînage. La requête avait surpris Yérima qui estimait que l'argent des deux dernières voitures de marque Audi qu'il avait envoyées pourrait valablement suffire pour cette étape du chantier. Un peu dubitatif, il en a parlé à sa femme qui ne l'a rejoint que depuis huit mois. Celle-ci devait son choix et son arrivée en Allemagne au jeune frère de Yérima, qui s'était investi pour convaincre son grand frère qu'elle était une fille fiable et de bonne réputation. Elle se disait qu'elle avait un devoir de reconnaissance et de loyauté envers lui et pour cela s'était longtemps abstenue de tout commentaire et de toute révélation sur la vie que menait le jeune frère de son mari. Une vie qui contrastait avec celle qu'elle et son mari vivaient en Allemagne. Assan baignait dans le bonheur, le gaspillage et la dépravation et tout ceci sur le dos de son frère. Elle avait vu le chantier avant son départ et les photos que son mari lui avait montrées comme prouvant l'évolution du chantier, étaient des fausses. Elle connaissait bien ce chantier pour être allée au moins deux fois. La première

fois c'est quand Assan lui avait montré les plans et un terrain nu en lui disant : « c'est dans cette maison que mon frère et toi allez finir le restant de vos jours, après que vous soyez fatigués de l'Europe. Moi, je m'y plais ici et comme tu vois, je ne me plains pas. C'est vrai, tout ceci grâce à ton mari. »

Léïla était gênée et très mal à l'aise face à celui à qui elle devait son bonheur actuel, mais elle se sentait désormais dans l'obligation d'arrêter l'hémorragie, de prévenir son mari pour lui éviter une crise cardiaque le jour où il découvrirait que son jeune frère et son oncle sont de mèche pour le ruiner financièrement. Elle ne sait pas comment ils en sont arrivés là, mais elle sait que son mari à une confiance aveugle en son jeune frère et la seule disposition pour le contrôler un peu c'est de confier l'autre partie des charges à son oncle, Abdel avec qui il s'entendait

bien avant son départ. Léïla avait reçu une alerte de sa petite sœur sur les dépenses qu'opérait son beau frère au profit des filles à Lomé.

Maintenant que son mari lui en parlait avec un brin de soupçon, elle ne pouvait plus se taire, même si elle n'avait aucune envie d'entrer dans les détails. « Dans un mois, tu prends ton congés Au lieu de m'emmener en Belgique comme tu proposes, je suggère que tu n'envoies pas les 4000 euros et que tu les apportes toi-même pour profiter et voir de visu l'évolution des travaux. » Une proposition qui a surpris Yérima, surtout que sa femme avait manifesté une grande joie quand il lui a promis lui faire découvrir la capitale belge. Il comprit que sa femme lui passait un message car il se souvient que toutes les fois que les photos du chantier lui parvenaient et qu'il débordait de joie, Léïla, elle restait de marbre comme si elle ne

croyait pas du tout à toutes ces preuves. Quand, il insista pour savoir ce qu'elle savait de son chantier, elle baissa les yeux avant de lui avouer : « Assan et Abdel n'ont pas été sérieux avec toi, mais ce n'est pas de leur faute. Ils ont été sans doute maraboutés par ces filles de Lomé, qui ont aujourd'hui tous les moyens pour soutirer l'argent aux hommes. Et je te préviens, ce n'est pas de la jalousie, si tu y vas, évite de draguer les filles, mais si tu ne résistes pas alors évite qu'une fille t'apporte à manger. Sinon après tu ne contrôles plus rien. » Yérima tremblait et se demandait finalement si le terrain même avait été acheté. Sur ce plan sa femme le rassura, mais pour le reste sur les photos, ce n'est que lui qui pourra dire dès son retour. C'est décidé Yérima prend le premier vol pour Lomé dès la semaine prochaine. ■

Le Briscard





DIRECTION GENERALE DE LA SOCIETE DES TELECOMMUNICATIONS
DU TOGO (TOGO TELECOM)

Avis d'Appel d'Offres International

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DE CINQ (05) PYLÔNES AUTOSTABLES AINSI QUE LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS ET ACCESSOIRES POUR LES LIAISONS PAR FH

Date de lancement de l'Avis : 27 SEPTEMBRE 2012

Appel d'Offres International N° 0102/TGT/DG/DML/PRMP

La Société des Télécommunications du Togo (TOGO TELECOM) sollicite des offres fermées de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la livraison des fournitures suivantes :

Lot 1 : Fourniture et installation de cinq (05) pylônes autostables sur les sites de Ablogamé, Djidjolé, Agou Gare, Amlamé et Amou Oblo.

Lot 2 : Fourniture des équipements et accessoires pour l'installation et la mise en service des liaisons par Faisceaux Hertzien de type PDH dans le cadre du complément du projet 300K.

1. Sont admises à concourir toutes les personnes morales, spécialisées dans le domaine et justifiant de moyens techniques et financiers pour l'exécution du présent appel d'offres (cf. Dossier d'Appel d'Offres).

2. Les exigences en matière de pièces administratives sont :

Pour les entreprises installées dans l'espace UEMOA :

- Carte d'opérateur économique en cours de validité ;
- Extrait du registre du commerce et du crédit mobilier ;
- Attestation de non faillite datant de moins de trois (03) mois ;
- L'original du quitus fiscal datant de moins de trois (03) mois ;
- Attestation de l'inspection du travail et des lois sociales (ITLS) datant de moins de trois (03) mois ;
- Attestation de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale datant de moins de trois (03) mois ;
- La preuve du paiement de la taxe parafiscale pour les candidats qui ont été attributaires de marchés publics depuis la date d'entrée en vigueur de cette taxe en novembre 2011.

Pour les entreprises non installées dans l'espace UEMOA :

- Extrait du registre du commerce et du crédit mobilier ou toute pièce en tenant lieu;
- Attestation de non faillite (original) datant de moins de 3 mois.

3. Pour être qualifiés, les candidats devront :

- Produire un extrait du compte de résultats et du bilan des trois (03) dernières années (2009, 2010, 2011);
- Produire au moins une (01) référence technique concernant les marchés similaires antérieurs (copies des attestations de bonne fin d'exécution, pages de garde et de signature).

Voir le DPAO pour les informations détaillées.

4. L'ensemble des acquisitions est reparti en deux (02) lots : lot 1 et lot 2.

5. Les offres, présentées sous plis fermés, devront être accompagnées d'une garantie de soumission conformément au tableau ci-après:

Lots	Garantie de soumission
Lot 1	6 900 000 FCFA
Lot 2	11 900 000 FCFA

Un candidat peut soumissionner aux deux (02) lots. Il ne peut être attributaire que d'un seul lot.

6. Le délai d'exécution du marché est de trois (03) mois à compter de la notification du marché.

7. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet à la Direction Générale de TOGO TELECOM, Porte 004 SPL au rez-de-chaussée ou l'acheter à la Direction Générale de TOGO TELECOM, Porte 007 SPL au rez-de-chaussée, moyennant paiement en espèce d'une somme non remboursable de **Cinquante Mille (50 000) FCFA**, contre reçu à la caisse régie d'avance de TOGO TELECOM, située au rez de chaussée à l'adresse suivante :

Direction Générale de TOGO TELECOM
Place de la Réconciliation ; quartier Atchanté
BP : 333 Lomé - Togo
Tél : (228) 22 21 44 01 / 22 53 44 01
Télex : 5245 TG
Fax : (228) 22 21 03 73
E-mail : spdgtgt@togotel.net.tg
Site Web: www.togotelecom.tg

8. Les offres, rédigées en langue française doivent être déposées, sous plis fermé, au plus tard le **13 Novembre 2012 à 9H 00 T.U** au Secrétariat Administratif du nouveau siège de TOGO TELECOM, au rez-de-chaussée **porte 12**.

Les offres remises hors délai ne sont pas acceptées.

9. Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pour une durée de quatre vingt dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de remise des offres.

La garantie de soumission reste valable vingt huit (28) jours après l'expiration de la garantie de l'offre.

10. Les plis seront ouverts en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui souhaiteraient assister à l'ouverture des plis le **13 Novembre 2012 à 9H 30mn** dans la Salle de Réunion du rez de chaussée du nouveau siège de TOGO TELECOM.

11. Le Marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre est conforme pour l'essentiel et évaluée la moins-disant, et qui satisfait aux conditions de qualifications requises.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations ou adresser des correspondances à l'attention de :

Attention de : Manfeidjeou BANEZI, Personne Responsable des Marchés de TOGO TELECOM,

Ville : LOME Boîte postale : 333 Pays : TOGO

Numéro de téléphone : +228. 22 53 45 50, 22 34 13 69

Numéro de télécopie : +228.22 21 03 73

Adresse électronique : mbanezi@togotel.net.tg

Le Directeur Général
Pétchétiadi BIKASSAM

Qualification des Eperviers pour la CAN 2013

Les trois commandements pour une bonne participation à la compétition

C'est dans une joie indescriptible que les togolais dans leur ensemble, ont accueilli la brillante qualification du Togo à la CAN 2013 prévue pour être tenue en janvier prochain au pays de Nelson Mandela. L'ambiance dans toutes les contrées du Togo dimanche dernier a rappelé aux uns et autres les bons moments qui ont entouré la qualification historique du Togo à la CAN et surtout au mondial 2006 en Allemagne. La participation du Togo à ces deux compétitions majeures plutôt que du bonheur n'a apporté que de la douleur et de l'humiliation au peuple togolais. Ce qui était parti pour être une belle fête s'est plutôt transformé en querelle et guéguerre. La qualification des Eperviers à la CAN 2010 n'a pas permis de retrouver la joie tant escomptée. On s'est plutôt enlisé avec le cortège de malheur qui s'en est suivi. Aujourd'hui, nous voici encore face à une qualification pour une compétition de taille la CAN. Allons-nous encore revivre les mêmes scénarii. A-t-on réellement tiré les leçons d'un passé très récent ? A notre niveau nous répondrons par la



Pdt FTF

Capitaine Eperviers

Ministre Sports

négative car, l'euphorie d'une qualification ne doit pas occulter les problèmes sur lesquels surfe le football togolais depuis belles lurettes. Une bonne participation à la CAN, suppose une bonne préparation qui repose sur une bonne organisation laquelle ne peut être possible qu'avec des moyens financiers conséquents. A l'heure actuelle, tous ces éléments ne sont pas réunis. Il faut donc :

Rétablir la cohésion au sein du Bureau Exécutif de la FTF

L'instance dirigeante du football à l'échelle nationale la Fédération Togolaise de Football FTF depuis la qualification du Togo au mondial 2006 en Allemagne a connu d'énormes crises à l'origine de plusieurs élections. En l'espace de 6 ans trois présidents se sont succédés

sans jamais finir leur mandat. Des querelles et divisions pour des intérêts égoïstes, ont toujours eu raison de la bonne cohésion au sein du Bureau Exécutif. L'actuel bureau dirigé par Gabriel Ameyi, nous l'avons écrit dans nos précédentes parutions est en lambeaux. Le président et ses deux vices présidents se regardent en chien de faïence. Pas de réunions et on note une gestion cavalière de la fédération par le président et sa Secrétaire Générale. On se souvient encore de cette lettre ouverte du 1er vice président Hervé Pliza qui demandait à la Secrétaire Générale Yvette Kloussé de rendre le tablier. La crise qui couve en ce moment au sein du Bureau Exécutif de la FTF n'augure pas une bonne ambiance, nécessaire pour les préparatifs d'une compétition

d'envergure telle que la CAN. Il est alors impératif que les membres du Bureau Exécutif de la FTF se ressaisissent et réinstaurent la cohésion au sein de leur groupe pour mieux accompagner l'équipe nationale.

Raffermir les relations entre la FTF et le ministère des sports

L'autre tendon d'Achille du football togolais est les relations parfois tumultueuses entre la fédération et son partenaire privilégié au sein du gouvernement notamment le ministère en charge des sports. Le manque d'une collaboration franche entre les deux entités a été à l'origine des blocages parfois préjudiciables au bon fonctionnement des activités footballistiques. Il urge qu'une solution soit trouvée à cette situation si elle existe encore.

Régler au préalable les

problèmes de primes

Le Togo a été la risée du monde entier au mondial 2006 pas pour sa prestation sur le champ de jeu, mais pour des histoires de primes d'après match que réclamaient les joueurs. Le même problème a failli glisser des grains de sable dans le menu très copieux offert au public togolais dimanche dernier par les Eperviers. En effet juste après le match et face à la presse, le capitaine des Eperviers SHEYI Adebayor a laissé éclater sa colère face à la presse pour des questions de primes qui n'auraient pas été promis avant le match. Même si finalement la rondelette somme de 15 millions a été versée à chaque Epervier par le gouvernement comme prime de qualification, il aurait été judicieux d'en informer aux préalable les joueurs avant même le début du match. On aurait évité les propos désobligeant du capitaine des Eperviers. Cet incident de parcours doit amener les uns et les autres à prendre des dispositions pour que de telles situations ne se reproduisent plus. Cela va de l'honneur du Togo. ■

Fab

Musique

Togo Hip hop Awards devient All Music Awards

Désormais, la cérémonie de récompense des artistes du Hip hop togolais dénommée Togo Hip hop Awards cède sa place à All Music Awards. L'annonce a été faite hier mardi 16 octobre 2012 à l'Institut Français de Lomé, par la nouvelle équipe de la Radio Zéphyr qui va gérer ce nouveau rendez-vous de récompense des artistes togolais.

L'objectif de All Music Awards est de donner plus d'ouverture aux musiques togolaises, de promouvoir la musique togolaise dans tous ses genres, de célébrer la musique togolaise dans toutes ses composantes, encourager les artistes togolais à réaliser des productions musicales de qualité, contribuer à apporter valeur et reconnaissance au travail de grande importance réalisé par les acteurs de la filière musicale et de produire un

événement qui constitue un cadre qui focalise l'attention du monde sur le Togo et faire la promotion du pays à l'étranger. « C'est suite à une analyse. C'est vrai que nous avons commencé depuis 2003 avec les Togo Hip Hop Awards. Avec l'évolution de la tendance musicale au Togo, il fallait quand même essayer d'aller de l'avant, passer de Togo Hip hop Awards à autre chose. C'est pourquoi nous avons maintenant choisi d'aller avec tous les genres musicaux, All Music Awards » explique le Président du Comité d'organisation Martin N'Batou. Pour cette édition, treize catégories sont prises en compte parmi lesquelles : la Meilleure chanson Cool Catché, Meilleur groupe ou artiste de Slam, Meilleure chanson Gospel et Meilleure chanson d'inspiration traditionnelle. En plus de cela, trois prix spéciaux seront accordés : les All Music Awards d'Honneur, les All



Staff Radio Zephyr

Music Awards d'Intégration, et les All Music Awards de Reconnaissance.

Il faut dire que la soirée récompense des All Music Awards se déroulera le dimanche 23 décembre 2012 au Palais des Congrès de Lomé. Mais avant cette

date, il est prévu un show de présélection pour la catégorie « Découverte Hip Hop » et « Meilleur Groupe de Dance Cool Catché » durant la 10^{ème} Foire Internationale de Lomé. ■

Magloire A.



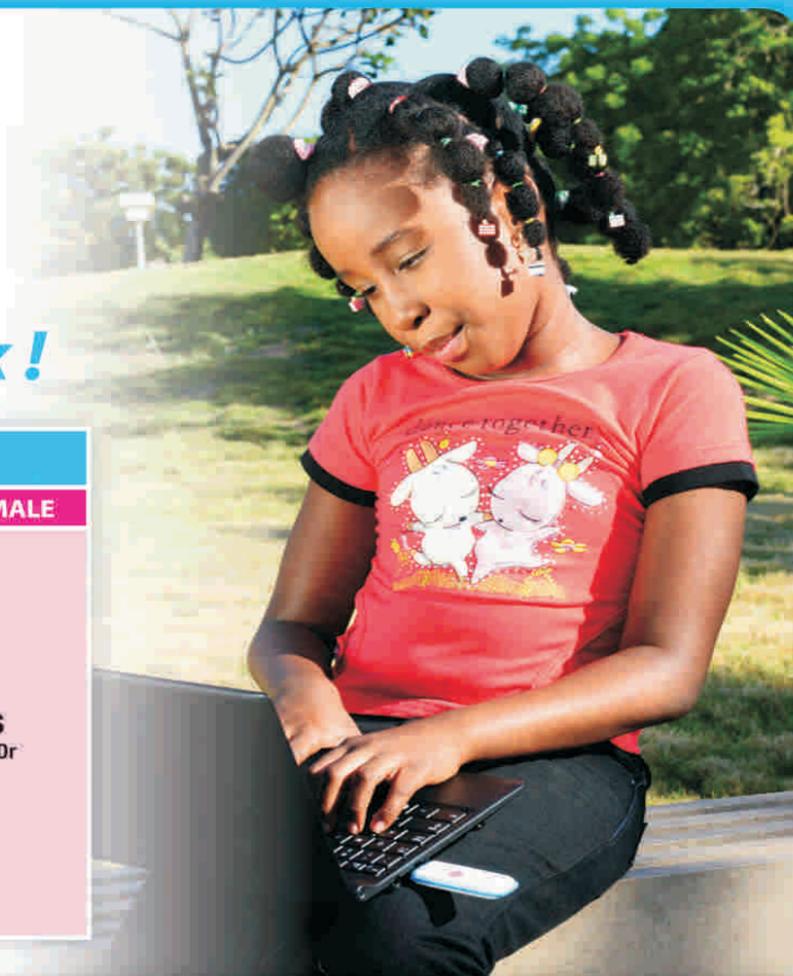
PROMO INTERNET

Du 1^{er} Octobre au 31 Décembre 2012

L'INTERNET HAUT DÉBIT NOMADE

HELIM nomade

Où je veux, quand je veux !



FACTURATION AU VOLUME			
FORFAIT	PRIX TTC	VALIDITÉ	VITESSE MAXIMALE
128Mo	590 F CFA	3j	2,8 Mb/s HELIM Nomade Or
256Mo	1 180 F CFA	5j	
1Go	4 720 F CFA	15j	
3Go	14 160 F CFA	20j	
5Go NOUVEAU	23 600 F CFA	30j	



FACTURATION AU FORFAIT
Pour les débits de connexion de 300Kb/s ou 614Kb/s

Prix de la clé HELIM Nomade : **24 995 F TTC**

FACTURATION AU FORFAIT			
FORFAIT	PRIX TTC	VALIDITÉ	VITESSE MAXIMALE
illimité NOUVEAU	15 390 F CFA	30j	614 Kb/s HELIM Nomade Argent
illimité NOUVEAU	11 800 F CFA	30j	307 Kb/s HELIM Nomade Bronze

FACTURATION À LA DURÉE

TEMPS DE CONNEXION	PRIX TTC
1H	360 F CFA

- Facturation par pas de 15mn
- Pas entamé facturé entièrement
- Tarif unique pour toute la journée



FACTURATION À LA DURÉE

Pour des débits de connexion jusqu'à 300 Kb/s



Frais de mise en service Internet : **5 900 F TTC**

Pour en savoir plus, rendez-vous dans nos Espaces Telecom ou **appelez le 112.**

ESPACES TELECOM À LOMÉ

Ex Direction Générale
Avenue Nicolas GRUNTZKY,
ancien siège
Tél : (228) 22 21 47 14

Espace Telecom AGOE NYIVE
Juste après la Brasserie BB
Tél : (228) 22 50 82 01

Espace Telecom ADIDOGOME
Face Église d'Adidogomé
Tél : (228) 22 50 83 01

Espace Telecom ADOBOU-KOME
Face mosquée de l'ex Zongo
Tél : (228) 22 23 16 67

Espace Telecom Place de l'Indépendance
Près de la Place de l'Indépendance
Tél : (228) 22 21 86 23

Espace Telecom ASSIVITO
Espace HELIM, ancien immeuble S3G
Tél : (228) 22 20 74 00

Espace Telecom PORT
Près du Rond-Point du PAL
Tél : (228) 22 27 46 03

ESPACES TELECOM À L'INTÉRIEUR

Espace Telecom TSEVIE
Près du grand marché de NDANYI
Tél : (228) 23 30 00 01

Espace Telecom ANEHO
Dans le bâtiment de l'UTB
Tél : (228) 23 31 07 24

Espace Telecom KPALIME
Près de la Préfecture
Tél : (228) 24 41 00 50

Espace Telecom ATAKPAME
Face à la station TOTAL
Tél : (228) 24 40 02 39

Espace Telecom SOKODE
Face au marché - Après CNSS
Tél : (228) 25 50 01 21

Espace Telecom KARA
Près du stade Municipal
Tél : (228) 26 60 00 60

Espace Telecom DAPAONG
Face au commissariat
Tél : (228) 27 70 83 00

TOGO TELECOM, La Référence

www.togotelecom.tg